



IGU - INITIATION AUX GESTES D'URGENCES

Durée : 3 heures - Jusqu'à 8 personnes



PRIX : 400 € HT (soit en moyenne 50 € / personne)

DESCRIPTIF / PROGRAMME :

PUBLIC

L'initiation s'adresse à **tout public de plus de 10 ans**.

DURÉE

L'initiation comprend **3 heures de "face à face pédagogique"**.

EFFECTIF

L'initiation s'adresse à un groupe **jusqu'à 8 personnes maximum**.

ENCADREMENT

Les **Initiations aux Gestes d'Urgences** sont animées par des **Formateurs de Sauveteurs Secouristes du Travail (SST)**.

OBJECTIF GÉNÉRAL

À l'issue de l'**Initiation aux Gestes d'Urgences**, le participant doit être capable d'exécuter les gestes de premiers secours destinés à :

- Se protéger, protéger la victime et les témoins,
- Alerter les secours d'urgence adaptés,
- Empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.



Notre société est certifiée :
ISO 9001 - ISO 13485 - NF S99-170



OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES

Après avoir suivi l'**Initiation aux Gestes d'Urgences**, le participant sera capable :

- D'assurer la protection immédiate, adaptée et permanente, de lui-même, de la victime et des autres personnes, des dangers environnants, notamment du sur-accident en utilisant, si nécessaire, les moyens à disposition,
- D'assurer la transmission de l'alerte aux secours d'urgence adaptés (15, 18, 112, ou 114),
- De reconnaître une victime qui saigne abondamment et réaliser les gestes de secours qui s'imposent pour assurer sa survie,
- De reconnaître une victime qui ne répond pas et ne réagit pas, d'apprécier la respiration et de réaliser les gestes de secours qui s'imposent pour assurer sa survie,
- De mettre une victime dans une position d'attente adéquate,
- D'alerter les secours d'urgences.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le **scénario pédagogique** comprend des **alternances de phases d'applications, de démonstrations, d'évaluations, d'exposés et de cas pratiques**. Le formateur sera équipé d'un vidéoprojecteur et d'un support powerpoint pédagogique. Les participants se verront remettre une pochette (obligations liées aux DAE et mémo cardiaque) sur les situations d'urgence et les numéros d'urgence.